

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3.

Quebec, 31 Juillet, 1872.

No. 20.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

## SOMMAIRE.

Dixième entretien sur la famille—Le culte de la bonne Sainte-Anne—Chronique—Émigration—Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet—Annonce.

### Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir.—Instruction.—Après la première communion.

UN PÈRE À SES ENFANTS.

(Suite.)

Les trois plus dangereux écueils qui vous attendent, sur la mer orageuse de ce monde, sont donc les mauvais livres, les mauvaises compagnies, et le respect humain. Maintenant que vous les connaissez, c'est à vous de les éviter. Mais, je vous entends me demander : "Si nous les évitons, quelle sera notre récompense ?" Ah ! la récompense ! voilà le grand mobile des actions des hommes ; depuis l'enfant jusqu'au vieillard, tous travaillent en vue d'une récompense. Tenez, l'autre jour, je voyais une mère qui apprenait à marcher à son enfant :

elle lui ôta ses *attaches*, alla se placer à quelques pas de lui, lui montra des dragées, et en ouvrant les bras, elle lui dit : “ Viens ici, je te les donnerai.” Aussitôt, le petit marmot fixe des yeux sur la récompense, et se met en mouvement. Il chancelle ; mais la vue des bonbons affermit ses pas mal assurés ; il arrive, se jette entre les bras de sa mère, et reçoit ses dragées.

Voilà, mes chers enfants, ce que la religion, cette tendre mère, fait pour vous. — Afin de vous animer à marcher d’un pas ferme dans le sentier de la vertu, et à franchir courageusement l’océan de la vie, elle fait briller à vos yeux, de riches et précieuses récompenses ; et parmi elles, il en est qu’elle vous accorde dès cette vie.

Celle que vous mettez avant toutes les autres, j’en suis sûr, et la plus douce pour votre cœur, c’est de contenter votre aimable Sauveur. Vous l’aimez, ah ! oui, vous l’aimez bien ; et comment ne l’aimeriez vous pas avec tendresse, ce Dieu qui s’est fait votre ami, votre frère, l’os de vos os, la chair de votre chair ? De son côté, il vous aime ? Pour bien comprendre tout le plaisir que vous causerez au Sauveur, en l’aimant toujours, comprenez la peine que vous lui causeriez en cessant de l’aimer. En mourant sur la croix, il pensait à vous, et se disait : “ Ces tendres enfants, lorsqu’ils viendront au monde et qu’on leur racontera mes souffrances et ma mort, ils seront attendris et m’aimeront tendrement ; ” et cette pensée changeait en de doux ses affreux tourments ? Lorsqu’il instituait sa divine Eucharistie, il pensait à vous, il voyait le jour de votre première communion, et il se disait : “ A la vérité, je serai exposé, sur mes autels, à l’ingratitude, aux outrages, à l’indifférence des hommes ; mais, n’importe, je me résigne à tout ce qu’il m’en

a coûté, pour arriver jusqu'à eux, ils m'aimeront, et leur amour me dédommagera de tout."

Jugez donc, mes chers enfants, quelle serait sa douleur, si vous le forciez à dire : "Eh, quoi ! ces enfants pour lesquels je suis mort, ces enfants que j'ai nourris de ma propre substance, ils ne m'aiment pas ! ils m'oublient ! ils m'offensent ! " Concevez vous une douleur plus amère ? Eh, bien ! par cette douleur que vous causeriez à Notre Seigneur, jugez de la satisfaction que vous lui donnerez, en l'aimant toujours. Vous l'aimerez donc ? oui, vous l'aimerez tendrement, constamment, envers et contre tous. Cet amour sera votre plus belle récompense ici bas, puisqu'il vous procurera d'ineffables délices. Ah ! s'il est si doux d'aimer un père, que sera-ce d'aimer un Dieu.

Après Jésus-Christ, qu'avez vous de plus cher au monde ? Ah ! votre cœur soupire ces mots : "c'est notre tendre mère." Et il a mille fois raison. Avec l'ineffable bonheur de plaire à celui qui nous a créés, jouissez donc en restant sages, de la félicité qui en approche le plus, qui est de plaire à celle qui vous a donné la vie. Ces deux sources de jouissances inonderont continuellement votre cœur, et vous goûterez les plus pures délices qu'il soit donné de goûter ici-bas. Or vous le savez bien, ce n'est qu'en demeurant fidèles aux saintes promesses de la première communion, que vous contenterez votre excellente mère. Supérieur aux affections humaines, son amour pour vous s'élève jusqu'à l'éternité. Elle vous veut heureux sur la terre, mais surtout, heureux dans le ciel. La pensée que vous pourriez être séparés d'elle après la mort, suffirait pour empoisonner son existence et la précipiter dans la tombe ; et cette crainte, elle ne pourrait s'en défendre, si toute votre conduite

n'était pas aussi édifiante que la sienne. "Ah ! je le crois fermement, vous ne serez jamais assez cruels pour abreuver d'une si grande douleur l'âme de votre mère chérie, et la mienne ! Au contraire, par votre piété constante, vous serez la joie de vos parents ici-bas, pour être leur couronne, dans l'éternité." Pendant que le père tenait ce langage, les enfants paraissaient profondément émus et versaient des larmes abondantes.

Vos larmes, continua ce bon père, me sont un sûr garant que vous préféreriez mille fois la mort, au malheur de contrister le cœur de votre mère. Vous vous épuisez donc, s'il le faut, pour la rendre heureuse, et quand elle ne sera plus, pour vous guider, vous aurez encore, en persévérant dans la vertu, le consolant espoir d'aller la rejoindre dans le séjour de la gloire, et la douce confiance de lui être utile, par vos prières. Les prières des enfants vertueux qui demandent pour leur mère la délivrance des peines du purgatoire, peuvent elles n'être pas exaucées ?

Heureux enfants ! Combien d'autres ont été moins favorisés que vous ! Combien d'autres ont à prier pour un père, une mère, pour des frères et sœurs dont la conduite inspire des craintes trop fondées pour leur salut ! Cependant, que ces chers enfants ne se découragent pas ; ils ont une belle et grande mission à remplir. Qu'ils prient, qu'ils soutiennent leurs prières par une grande piété, par une obéissance et une douceur constante ; et un bonheur, le plus grand qu'ils puissent goûter dans ce monde, couronnera leur sainte intercession. Il n'est pas rare que le Seigneur accorde à un enfant, pour prix de sa ferveur et de sa persévérance, après la première communion, la conversion des personnes qui lui sont chères. Parmi les nombreux

exemples que je pourrais en citer, je ne vous rapporterai que le suivant. Il est d'une date assez récente; ce qui montre qu'aujourd'hui, comme autrefois, Notre Seigneur ne sait rien refuser à ses chéris.

“ Au commencement du carême de l'année 18.., écrit M. le curé de \* \* \*, une femme toute éplorée vint me demander à me parler. Elle est introduite; elle reste d'abord immobile et ne profère aucune parole. Je l'invite à s'asseoir; elle paraît ne pas m'entendre; j'insiste, elle ne me répond que par ses larmes. “ Qu'avez vous donc, lui dis-je; y a-t-il quelque malade chez vous? ” Elle hésite encore, mais enfin, elle laisse échapper ces mots entrecoupés de sanglots? ” Monsieur, vous avez du nombre de vos pénitentes, une jeune personne de 14 ans, nommée Adèle N.... C'est ma fille,.... Hélas! que je suis malheureuse!.... Depuis six ou sept mois, son père et moi nous sommes ses bourreaux..” Ici cette femme s'arrête, ne pouvant continuer. S'étant un peu remise, elle continua ainsi : “ Depuis ce temps, il ne s'est pas passé presque aucun vendredi, que nous n'ayons laissé cette pauvre enfant couverte de meurtrissures, parcequ'elle ne voulait pas manger de la viande, ce jour là. Souvent même, son père l'a attachée au pied de notre lit, lui donnant de l'ouvrage, et ne laissant à côté d'elle que du pain et de la viande; c'est ce qu'il a fait ce matin même, et nous sommes sortis de la maison. Je viens d'y entrer; je l'ai trouvée triste et abattue; j'ai eu un peu pitié d'elle, mais je ne sais ce que je lui ai dit. Quant à elle, elle s'est contentée de me répondre qu'elle souffrait; qu'elle était malade, et aussitôt, elle s'est mise à genoux, en me disant: “ Je sais qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; jamais je ne pourrai me résoudre à faire

ce que vous exigez de moi ; cependant, je crains de faire mal, en vous résistant si longtemps. Ma chère mère, je vous demande donc pardon ; je ne puis rien vous promettre, ni rien faire de plus, sinon de prier Dieu qu'il vous fasse connaître le péché que vous commettez, en mangeant ainsi de la viande vous-même, et que vous en fassiez pénitence. Ma mère, je vous en prie, allez à confesse, et vous verrez . . . .” Elle allait continuer, mais je me suis jetée à son cou, et la serrant dans mes bras, je lui ai promis de suivre ses conseils. Je viens donc vous demander à quelle heure je vous trouverai à l'église. Mon enfant est encore attachée ; je voulais la délier, mais elle m'a dit que c'était à son père qui l'avait attachée, de la délier, s'il le voulait.

“Ainsi me parla cette femme. J'admire le courage de l'enfant, et je regardai le changement de la mère comme la récompense que Dieu accordait à sa persévérance vraiment héroïque. J'ai appris qu'il s'était passé une scène à peu près semblable, le soir lorsque le père rentra. Il vint aussi se confesser, à l'exemple de sa femme. Peu de temps après, je demandai à leur fille pourquoi elle ne m'avait jamais parlé des mauvais traitements qu'on lui faisait essayer. Elle me répondit qu'elle ne voulait dire aucun mal de ses parents. Cette réponse augmenta mon admiration, et je reconnus visiblement que la conversion de cette famille était due à la persévérance patiente et aux ferventes prières de cet ange.

Quel bonheur pour cette chère enfant ! Quelle douce et sainte récompense de sa ferveur et de sa fidélité aux résolutions de sa première communion ! Puissent tous les enfants, dont les pères et mères seraient assez à plaindre pour ne pas pratiquer, une religion qui fait tout à la fois, le bonheur de cette

vie et de l'éternité, adopter cet exemple, pour règle de conduite.

Quant à vous, mes bons amis, persévérez dans la sainte résolution que vous avez prise d'être toujours fidèles à Jésus-Christ et de faire la joie et le bonheur de votre mère, et vous recevrez en récompense, une satisfactions sans bornes, une félicité qui n'est que le partage des bons cœurs, des âmes généreuses.

(à continuer.)

---

### Le culte de la bonne Sainte-Anne.

[Suite.]

*Mandement des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, au sujet de la reconstruction de l'église de Sainte-Anne de Beaupré.*

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

Au clergé et aux fidèles de la dite Province, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous unissons aujourd'hui nos voix, Nos Très Frères, pour vous recommander une œuvre qui, de tout temps, a été chère au peuple Canadien.

Le premier évêque de Québec, Monseigneur de Laval, de sainte et illustre mémoire, écrivait, il y a deux siècles, ces belles paroles : " Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette église naissante, que ces grâces signalées et la dévotion spéciale que portent à Sainte-Anne tous les habitants de ce pays qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples." (25 juin 1860.)



A l'exemple du fondateur de l'épiscopat dans ce pays, nous pouvons vous rendre le témoignage, N. T. C. F., que la dévotion actuelle du peuple canadien envers Sainte Anne continue à le distinguer de tous les autres. Le nombre toujours croissant d'églises, de chapelles et d'autels dédiés en son honneur, la multitude des pèlerins qui y affluent de toutes parts et même des provinces voisines et des Etats-Unis, la fréquence des vœux et des promesses adressés à cette grande Sainte, et, disons-le sans détour, les merveilleuses opérations de la miséricorde divine obtenues par son intercession, tout cela prouve évidemment que cette confiance et cette dévotion envers la sainte mère de la Bienheureuse Vierge Marie, sont encore aussi vivantes que jamais parmi nous.

Entre tous les sanctuaires dédiés à Sainte Anne dans le Canada, le plus ancien, et le plus vénérable, sans contredit, est l'église de Sainte-Anne de Beaupré, dans le diocèse de Québec. Par une admirable et touchante disposition de la Providence, son origine se rattache à un autre sanctuaire célèbre dans l'ancienne France, et lui-même il a donné naissance dans le Canada à tous les autres sanctuaires dédiés à cette grande sainte.

“Après avoir accompli leur pèlerinage dans le splendide sanctuaire de Sainte Anne d'Auray, dit un écrivain, nos ancêtres s'embarquaient avec confiance sur l'océan; chaque jour son nom était sur leurs lèvres, avec celui de son auguste fille, pendant leur longue et dangereuse traversée, en mettant pied à terre sur le sol de la Nouvelle France, ils s'agenouillaient pour lui rendre leurs actions de grâces de les avoir préservés de tant de dangers; et leur premier soin, en élevant dans la forêt leurs rustiques chaumières, était de suspendre à la muraille, l'image de Sainte Anne à côté du crucifix et de la statue de Marie.”

En 1665, sept ans à peine s'étaient écoulés depuis

qu'on avait jeté les fondements de la première église de Sainte Anne de Beaupré, que déjà des miracles nombreux s'y étaient opérés. C'est le témoignage que rendait la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure des Ursulines de Québec, cette *Thérèse du nouveau monde*, comme l'appellait un illustre évêque de la France. Voici donc ce qu'écrivait cette religieuse dont la béatification et la canonisation se poursuivent en ce moment en cour de Rome : “ A sept lieues d'ici, dit-elle, il y  
 “ a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église  
 “ de Sainte-Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait  
 “ de grandes merveilles en faveur de cette sainte  
 “ mère de la Très Sainte Vierge. On y voit marcher  
 “ les paralytiques, les aveugles recouvrir la vue et les  
 “ malades, de quelque maladie que ce soit, recevoir  
 “ la santé.”

L'histoire nous apprend que, dès ces premiers temps, les sauvages eux-mêmes y venaient en grand nombre de toutes les parties du Canada. “ Telle  
 “ était, dit l'historien déjà cité, la vénération de ces  
 “ pieux enfants des bois pour la bonne Sainte Anne  
 “ du Nord, qu'un grand nombre d'entre eux se ren-  
 “ daient à genoux des bords de la grève jusqu'au  
 “ seuil de l'église. Et comme leurs cœurs étaient  
 “ délicieusement émus en touchant l'enceinte véné-  
 “ rée ! comme ils baisaient avec amour le parvis  
 “ sacré et l'arrosaient de larmes brûlantes ! Alors on  
 “ entendait une suave et naïve mélodie monter vers  
 “ la voûte du temple : c'étaient les voix toujours si  
 “ belles des bons sauvages, qui chantaient dans leurs  
 “ langues, les louanges de la patronne chérie ; ou qui  
 “ imploraient son assistance pour obtenir quelque  
 “ grande faveur, la guérison d'un être chéri, la cessa-  
 “ tion d'un fléau ; ou qui la remerciaient avec effusion  
 “ pour quelque grâce signalée obtenue par l'inter-  
 “ cession de la grande sainte.”

Aujourd'hui encore, parmi les rares familles qui

restent de ces tribus autrefois si nombreuses, les traditions de confiance et de dévotion envers la mère de la Très Sainte Vierge, sont encore aussi vivantes qu'autrefois ; et chaque année, vers la fin de juillet, aux approches de la fête de leur mère, on en voit venir de fort loin, soit pour implorer son assistance, soit pour la remercier de ses bienfaits, dans le sanctuaire que leurs ancêtres avaient tant vénéré et affectionné.

Mais si, par suite de la disparition presque totale des pauvres sauvages, le nombre de pèlerins de ces nations diverses a considérablement diminué, celui des pèlerins de race européenne a augmenté d'une manière étonnante, quoique l'on ait multiplié sur toute la surface du pays les églises et les sanctuaires où Sainte Anne est spécialement honorée. Les enfants de la fidèle et catholique Irlande établis en ce pays, ne veulent pas en céder sur ce point à ceux de la France ; le nombre des pèlerins Irlandais, déjà considérable, s'augmente chaque jour. Il ne se passe guère de jour dans l'année où le sanctuaire de Beupré ne soit visité par quelque pèlerin. Hélas ! la douleur ne choisit pas le temps pour venir fondre sur les pauvres enfants d'Adam, et dans les saisons les plus défavorables et les plus rigoureuses, il y a des cœurs que l'espoir et la confiance amènent aux pieds de celle que l'on n'invoque pas en vain.

(à continuer.)

---

## CHRONIQUE.

---

MGR. DEMERS. — SES MISSIONS.

(Suite.)

Avant de dire adieu à la peuplade des *Atnans*, où M. Demers éprouva tant de consolation, il n'est pas hors de propos de rapporter certains articles de

leur croyance primitive. Avant leurs relations avec les blancs, ces sauvages n'avaient aucune idée d'un maître suprême ; cependant, ils avaient une idée du déluge aussi singulière qu'erronée. Voici comment ils racontaient ce grand événement. “ Un jour, disaient-ils avec assurance, un enfant a été enlevé par un hibou. Le père de ce pauvre enfant, après avoir fait mille recherches infructueuses, lança de dépit, une flèche dans un lac, dont les eaux se gonflèrent, et se répandirent aussitôt sur toute la terre et jusque sur les plus hautes montagnes. Le père gravissant ces montagnes, et s'attachant à tout objet porté sur les eaux, parvint à se sauver avec sa famille, un fils et une fille attachés à sa ceinture, et qui devinrent les réparateurs du genre humain. Leurs enfants se dispersèrent en diverses contrées, et formèrent différentes nations qui se créèrent un langage particulier, d'où vient la diversité des langues ”

Le tonnerre, dans leur opinion, était un immense oiseau qui battait des ailes et excitait les vents et les tempêtes. L'idée qu'ils avaient de tous les autres phénomènes de la nature n'était pas plus lumineuse que celle qu'ils avaient sur l'origine des vents et du tonnerre.

Après un séjour d'environ sept mois en Calédonie, notre missionnaire en partit le 21 février, pour revenir à la Colombie. Il était accompagné de M. P. Ogden, et tous deux cheminaient à cheval, à travers bois et prairies, dans la neige jusqu'aux genoux. Le vent bouleversait sans cesse cette neige, et rendait ainsi la marche très pénible.

Après avoir passé des jours entiers, à aller le pas, et à greloter sur leurs chevaux, nos voyageurs étaient encore forcés de concher à la belle étoile. Arrivés au lieu où ils devaient passer la nuit, ils

commençaient par enlever la neige jusqu'à la terre, qu'ils couvraient de branches de sapins, quand ils pouvaient en trouver, sinon, ils se contentaient des couvertures qu'ils portaient avec eux. Quand le feu était allumé, le premier soin était toujours de préparer le souper, qu'ils prenaient avec l'appétit que donnent la fatigue et un jeûne prolongé. Dans ces trajets, la conversation du soir était toujours très courte, et quant à Mgr Demers, le sommeil appesantissait tellement ses paupières qu'il n'avait que le temps de dire son bréviaire et son chapelet, avant de se livrer au repos.

Les chevaux n'avaient pas un meilleur sort que leurs maîtres. Attachés par le cou ou par une patte auprès du campement, ils étaient obligés de piocher toute la nuit pour se procurer un peu de foin que couvre la neige, et se réchauffer. Ces pauvres bêtes ont même été plusieurs jours, sans trouver de nourriture. Il n'y a que les chevaux sauvages capables de supporter de semblables privations.

Laissons maintenant parler M. Demers lui-même :

“ Le 19 Mars au soir, j'étais au fort Okanagan. Le temps s'était un peu radouci ; mais il y avait encore au moins trois pieds de neige sur la terre. La glace de la petite rivière qui passe près du fort tenait bon, et plus bas, celle de la Colombie n'était pas moins solide. Cela ne faisait pas mon affaire, puisqu'il me fallait attendre les berges de l'*express*, qui, suivant les avis donnés du fort Vancouver, devaient le quitter au commencement de mars. Me voilà donc à l'ancre ; j'attends, et rien ne vient. Enfin, après treize jours d'attente, je me décide à descendre le long de la rivière, avec mes deux pauvres chevaux, dont les pattes étaient toutes

ensanglantées, à force d'avoir pioché et brisé l'épaisse couche de verglas qui couvrait la neige. Avant mon départ, il est bon que je vous dise comment j'ai vécu au petit fort d'Okanagan. Mes provisions n'étaient pas bien abondantes. Deux jours après mon arrivée, un commis venant d'un fort voisin, eut la bonté d'y ajouter quelque chose. Il n'y avait pas un misérable bardeau (c'est ainsi que nos gens appellent le saumon sec) dans le fort. Les deux hommes qui y passaient l'hiver, avaient été obligés de tuer des chevaux, pour se nourrir de leur chair. Le commis et moi, nous faisons deux bouches de plus à satisfaire. Donc un cheval reçut une balle dans la tête ; quoiqu'à cette saison, il ne flottait point dans sa graisse. Malgré son extrême maigreur, on mit la chaudière au feu. Mais, il faut faire diversion ; toujours du dinde, on finit par s'en dégouter. Il y avait au fort des chèvres qui n'avaient reçu tout l'hiver que des branches d'arbres, des petits cochons qui avaient peine à se tenir sur leurs pattes, tant ils étaient affaiblis par un jeûne de plusieurs semaines. Il fallut faire main basse sur ces pauvres bêtes. Comme nous n'avions que de la viande ou mieux des os, un met servait du pain à l'autre. Ne vous imaginez pas qu'une semblable nourriture me rendit triste ; au contraire, ce genre de vie me rendit tout joyeux. Mon seul chagrin était de ne pas voir arriver l'*express* qui devait m'apporter des lettres de M. Blanchet, dont je n'avais pas reçu de nouvelles depuis mon départ. Enfin ne voulant pas réduire le fort à la famine, je lui dis adieu, sans trop de regret ; et muni d'un quartier de cochon, tel que ci-dessus mentionné, et deux morceaux de cheval, je me mets joyeusement en route. Je continuai mon chemin bien lentement, seul

avec un serviteur. Quelque modérée que fut notre marche, mes chevaux ne purent y tenir, et je fus obligé d'engager un sauvage, qui me prit dans son canot avec mon petit bagage, et me conduisit en deux jours, à la rivière des *Nez-percés*. Pendant ce voyage je pus me reposer à mon aise; aussi, j'en avais un grand besoin, fatigué et harassé que j'étais, d'avoir été si longtemps à cheval; et l'on n'aura pas de peine à me croire, quand on saura que j'avais fait de cette façon, environ 475 lieues de marche, dans l'espace de cinq semaines.

“A la rivière des *Nez-percés*, je repris mes chevaux qui étaient descendus le long de la rivière, et je m'en servis pour faire les 5 ou 7 milles de chemin qu'il me restait à parcourir, avant d'arriver à Wallawalla, que l'*express* avait quitté la veille. Heureusement une berge arriva de Vancouver, sous la conduite de M. Grant, avec qui j'avais eu le plaisir de monter à la Rivière Rouge, en 1837. Une place m'y fut accordée avec empressement, et trois jours après, le 13 avril, j'entrais dans le fort Vancouver où je trouvai M. Blanchet à genoux, récitant son bréviaire. Il fut comme électrisé, en me voyant arriver; il ne m'attendait pas si tôt. Combien j'étais heureux de l'embrasser, après une absence de dix mois! Je ne le fus pas moins d'arriver assez à temps, pour faire mes pâques. Le jour de Pâques, je chantai la grand'messe, et je rendis de vives actions de grâces à Dieu, pour m'avoir préservé de tout accident, dans un voyage qui offre tant de dangers.”

De cet instant au mois de novembre de l'année suivante, Mgr Demers fut chargé de différentes missions; mais à cette époque, il fut nommé pour administrer le vicariat apostolique de l'Orégon en l'absence de Mgr Blanchet qui, ayant reçu ses

bulles, partit de la Colombie le 18 novembre 1844, pour le Canada, pour y recevoir l'onction épiscopale. L'administrateur fut aussi chargé du soin de l'établissement de Walamette, et de visiter de temps en temps, les catholiques de la ville d'Orégon et les sauvages qui la fréquentaient. Pour donner une idée de la responsabilité qui pesait sur les épaules de Mgr Demers, il est à propos de dire qu'à cette époque, la population sauvage du vicariat apostolique, d'après l'estimation la plus correcte, se montait à environ 110,000 âmes, dont la grande majorité habitait le pays situé au nord de la rivière Colombie. Mais, sur ce nombre, il n'y avait encore que 6,000 chrétiens. La population canadienne, y compris les femmes et les enfants, y était d'environ 1,000 âmes, distribués dans les différents postes de la compagnie.

(à continuer.)

---

## EMIGRATION:

### CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

[Suite.]

*M. le curé.*—Avant d'insister sur les causes de l'abandon du pays par un grand nombre de nos compatriotes, je dois vous apprendre une bonne et belle nouvelle. Vous le savez, les comtés de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski ont fourni le printemps dernier un contingent considérable à l'émigration, et que pendant plusieurs semaines, les chars qui font le trajet de la Rivière du Loup à Québec étaient remplis d'aventuriers



qui allaient chercher la fortune aux Etats Unis. Eh! bien que leur est-il arrivé? Ils ont eu le sort de la pauvre Perrette qui, ayant sur la tête un pot de lait qui devait lui amener la richesse et l'abondance eut la douleur de voir tomber le vase et son contenu, et évanouir ainsi, ses plus beaux rêves. Pour plusieurs de nos jeunes canadiens, ils ne devaient revenir dans le pays que tout cousus d'or et les poches bien remplis; à leur départ, ils faisaient les plus beaux projets; beaux habits, bonne nourriture, peu de travail, bien du plaisir &c. Mais, hélas! quelle déception! Rendus sur la terre qui devait leur offrir tant d'avantages, ne se sentant plus d'aise, ils se sont mis à sauter, eux aussi, et dans leurs subresauts le pot au lait est tombé, et ils ont été forcés de s'écrier: *Adieu, veau, vache, cochon, couvée*; et le travail s'est présenté à eux plus dur et plus pénible qu'ici, et les gages pas plus élevés d'un centin; et les habits, et la nourriture, et les loyers coûtant très-cher. Mais où sont donc ces poulets tout rôtis qui devaient vous tomber dans le bec? se dirent-ils les uns aux autres? Nous avons été trompés, et notre plus sage est de gagner tout juste assez d'argent pour payer notre passage et de nous hâter de nous en retourner. Qui fut dit, fut fait par un bon nombre, et il y a quelques jours, nous avons vu une douzaine de jeunes gens qui s'en revenaient à St. Pacôme et dans les paroisses environnantes, et annoncent l'arrivée de centaines de leurs compagnons de voyage. Un d'eux à qui je me suis adressé, pour savoir la cause de son prompt retour, m'a répondu: Les Américains ne sont pas prêts de me tâter. Je préfère mille fois travailler au moulin de M. King ou chez les habitants que dans ces manufactures où l'on étouffe de chaleur. Je lui ai demandé ensuite, combien il

avait gagné depuis son départ, c'est-à-dire, depuis près de deux mois. "Ne m'en parlez pas, a-t-il répliqué, j'ai à peine pu payer mes frais de voyages, et je n'ai pas un sou dans ma poche, sans compter que j'ai tout usé mes hardes. Si j'étais resté ici, j'aurais au moins cinquante piastres dans ma poche, et j'aurais évité de recevoir bien des grossièretés. Tenez, nous autres canadiens, nous sommes un peu bêtes, sans votre respect. nous sommes trop *haut* pour servir les nôtres, nous ne voulons rien souffrir de leur part, et nous allons nous faire serviteurs chez les Américains qui nous traitent comme une bande de *niochons*. Ah! si tous les Canadiens voulaient m'en croire, aujourd'hui que j'en ai goûté, pas un d'entr'eux, ne voudrait aller servir ces grands efflanqués qui n'ont pas plus de religion que nos chiens et qui se croient sans pareils, dans le monde." Mes amis, à mes yeux, ce jeune homme raisonne comme un des sept sages de la Grèce, et ont devrait envoyer à son école tous ceux qui voient tout en noir ici, et qui voient que l'air, l'espace, la lumière, comme répète à satiété un journal de lugubre mémoire, ne se trouvent en abondance, que dans la grande république américaine.

*Les habitants.*—Oui, Monsieur le curé, en voilà un au moins qui est revenu avec du bon sens, et à qui les Yankees ont pu tourner la tête. Espérons que son exemple produira de bons effets et que le nombre des étourdis va diminuer. Maintenant permettez-nous de vous faire connaître un fait qui est à la connaissance de toute notre paroisse, et qui nous a fort scandalisé. Vous savez que N. . . a un de ses garçons qui demeure dans les Etats depuis dix ans. Ce grand gars est ici depuis huit jours. Il n'a pas le sou valant, quoiqu'il ne tarisse pas sur la richesse de ce pays. Il fait semblant de ne plus

savoir parler notre langue et dit que les Canadiens sont des bigots qui ne savent que prier le bon Dieu, et que lui est maintenant trop éclairé pour s'amuser à ces simplicités là. Il ne s'est pas mis à genoux une seule fois, depuis qu'il est ici, il n'a pas fait un signe de croix, et qui plus est, dimanche dernier, quand il a vu passer le monde pour la messe, il a pris une ligne, et s'est en allé pêcher. Les cheveux en dressaient, rien qu'à le voir. Et dire que ce coquin a été baptisé et a fait sa première communion dans notre église ! Son père et sa mère pleurent comme des Madeleines et disent tout haut, qu'ils aimeraient mieux voir ce vagabond mort que de le voir sans religion.

*M. le curé.*—Et si ce fait était unique ! Mais, combien font ainsi parade d'incrédulité, et ne reviennent au milieu de nous que pour arracher des larmes aux auteurs de leurs jours et aux prêtres qui leur ont ouvert le ciel en faisant couler sur leur front l'eau sainte du baptême, et en les nourrissant du pain des anges. Cependant, laissons ce chapitre de côté, et revenons aux causes de l'émigration, ou plutôt entretenons-nous encore de l'esprit des enfants d'aujourd'hui. Depuis que j'ai eu le plaisir de vous entretenir la dernière fois, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer un prêtre qui a vieilli dans l'exercice du saint ministère et qui a acquis la plus grande expérience, dans la conduite des âmes. Nous nous sommes longuement entretenu de l'esprit d'indépendance, qui se trouvent chez les enfants de tous les âges. Pendant cette conversation, des larmes abondantes s'échappaient des yeux de ce vénérable vieillard, et il paraissait profondément ému. Entr'autres choses, voici ce qu'il me dit : Mon cher Monsieur, il y aura bientôt cinquante ans que je travaille à la vigne du Sei-

gneur, et que je cultive des âmes. Aujourd'hui, si je jette un regard en arrière, sur la voie que j'ai parcourue, je ne puis m'attrister, car je ne retrouve plus les enfants d'autrefois, dans ceux d'aujourd'hui, la distance qui les sépare est immense. Oui, vous avez raison de dire que la démocratie est entrée dans la plupart de nos familles, et que l'autorité paternelle est presque entièrement détruite. Et quel danger n'offre pas un tel état de chose? Moi, j'y vois la ruine de la société canadienne; car, qu'est-ce qu'une société forte et bien établie, si ce n'est une agglomération de familles chrétiennes et où le respect, la soumission sont les premiers devoirs. Ces familles, malheureusement, se font de plus en plus rares. De nos jours, entrons chez les habitants de nos villes et même chez ceux des campagnes, voyons les enfants en présence du père et de la mère. Les jeunes garçons se tiennent souvent la tête couverte, eux et leurs jeunes sœurs parlent avec arrogance, grossièreté, et à les entendre, on dirait que les parents s'arrogent des droits qu'ils n'ont plus et même qu'ils sont de trop dans la maison. Ah! le cœur m'a saigné, en entendant des enfants de dix à douze ans, dire aux auteurs de leurs jours : laissez-moi tranquille; je ne veux pas faire ce que vous me commandez; vous êtes ennuyeux, vous le bonhomme, la bonne femme! Bon Dieu! Comment pères et mères peuvent-ils entendre un pareil langage et ne pas mourir de chagrin. Ainsi que de parents précipités dans la tombe avant le temps, par des enfants dénaturés."

En entendant de semblables réflexions, j'étais forcé de me dire : voilà pourtant la vérité, toute triste qu'elle soit.

*Les habitants.*—Oui, c'est là la vérité, Monsieur le curé, et si nous avions parlé à nos chers parents

comme les enfants d'aujourd'hui nous parlent, nous ne serions pas restés deux minutes dans leur maison, et nous n'aurions eu d'autres ressources que d'aller manger de la vache enragée.

(à continuer.)

---

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

---

## LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[Suite.]

IX

UN PROCÈS EN PLEIN AIR.

Le père Trinquet ne se douta de rien, et, malgré les secousses qu'il reçut, soit lorsqu'on le jeta dans le panier, soit lorsqu'on hissa le panier sur la charrette au milieu des meubles et des matelas, il continua à ronfler. Pendant qu'on le transportait ainsi comme un colis dans sa boîte, le père Athanase arrivait à Orange pour prêcher la mission. Ce bon capucin était tellement connu et vénéré de tout le monde que la confrérie au grand complet vint à sa rencontre; on tira le canon, on lui fit une sérénade et les gros bonnets de l'endroit vinrent le complimenter au presbytère; en un mot on lui rendit les honneurs qu'une bonne population de village a coutume de rendre aux missionnaires. Il ne manqua qu'un carillon de cloche et pour une bonne raison: c'est que la cloche n'existait plus. Naturellement cette lacune devint bientôt le sujet de la conversation, et par la relation métaphysique de l'effet à la cause, on pensa au père Trinquet.

Il fallait voir ces bons Orangeois s'évertuer sur la réputation de leur compatriote. Le tableau qu'on fit passer sous les yeux du père Athanase était chargé des plus sombres couleurs; mais, prenant tous ces discours pour du zèle, le religieux les laissa caqueter

jusqu'à ce que, voyant qu'on dépassait les bornes, il dit tout doucement :—C'est bien, c'est bien ; je viens ici pour tout le monde et particulièrement pour ceux qui ont besoin de se convertir. Le père Trinquet fera comme les autres. Le Seigneur dit dans l'Écriture qu'il ne faut pas médire des sourds ; ce qui signifie qu'il ne faut pas accuser les absents, parce qu'ils ne peuvent pas se défendre.

Le père Trinquet était dans cette situation. Comment se serait-il défendu, puisqu'en ce même instant il était emballé et ne se doutait nullement d'appartenir encore à ce monde.

La charrette qui le portait s'arrêta sur la place de Castellamare, non loin de l'arsenal et en face d'une porte cochère où l'on devait déposer le mobilier. Un instant après, le charretier et les gens de la maison commencent le déchargement. On arrive au fameux panier : un portefaix qui avait sauté sur la charrette, trouvant le colis un peu lourd, le regarde de tous côtés, et il aperçoit au bord du panier une espèce de liquide qui coulait :—Ceci, se dit-il à lui-même, doit être du raisin écrasé. L'envie lui vient immédiatement de mettre la main sur une grappe ; c'est pourquoi il écarte le foin qui couvrait le panier. Qu'aperçoit-il ?—Une tête !

Le foin lui tombe des doigts ; il pousse un hurlement, et peu s'en fallut qu'il ne tombât à la renverse d'épouvante.—Décharge qui voudra, s'écria-t-il en courant ; décharge qui voudra ! Pour moi, je n'y touche pas... Il y a un mort là-dedans... Oui parbleu, un cadavre !

—Allons donc, répond le charretier, celle-ci est bonne par exemple ; laissez-nous donc en paix avec votre mort.

—Je l'ai vu, vous dis-je, vu, vu !

—Qu'avez-vous vu ?

—Une tête d'homme...

—Quelle chanson !...

En attendant, les gens de la maison accoururent à ce bruit. En un clin d'œil, une masse de peuple se rassemble et nul n'ose monter sur le camion. Je vous donne à penser les conjectures et les propos qui se débitèrent en moins de cinq minutes.—Qu'est-ce que c'est?—Qu'est-il arrivé?—Un homme assassiné!—Les paniers sont pleins de têtes!—C'est de la charcuterie de chair humaine!—Ah! les brigands!—Mort aux assassins!

Le garçon du charretier se démenait comme un diable au milieu de la foule; il avait beau crier, gesticuler, se proclamer innocent, la populace frémissante le tenait pour un malfaiteur convaincu. On allait lui mettre la main dessus et lui faire un mauvais parti lorsqu'arriva le commissaire de police avec huit gendarmes, et un moment après, un renfort de sergents, le procureur du roi, le juge d'instruction, les huissiers, tous les agents nécessaires pour une descente de justice.

On commença par appréhender au corps le charretier qui protestait vainement de son innocence et on le fit garder à vue par deux soldats. On fit évacuer la porte cochère et quatre plantons reçurent l'ordre de ne laisser sortir ni entrer personne. Après avoir éloigné les curieux de la charrette, le commissaire fit prendre doucement le panier et le poser par terre. Au même instant un gémissement en sortit.—Il respire encore, dit l'homme de police; voyons.

Et avec toute la solennité que réclamait la circonstance, il découvre la tombe du mort ou du moribond. Alors apparut l'affreuse boucherie, c'est-à-dire, le père Trinquet plié en deux sur ses genoux, la tête retombant sur ses épaules, et la bouche pleine de bave et de vomissements. A la première sensation de l'air il ouvrit un œil (l'autre était tout à fait collé), et d'un geste il chassa les mouches qui s'étaient perchées sur sa tête. Un brigadier, vieux grognard, dont la poitrine était couverte de crachats, voulant

faire preuve de bravoure, le saisit par le bras et lui crie :—Au nom de la loi je vous arrête.—Le père Trinquet répondit par trois grognements.

Les assistants ne respiraient pas ; ils étaient hale-tants et inquiets de ce qu'on allait découvrir.

L'officier ne savait que penser de l'événement.—Tirez-le du panier, dit-il, et que l'on procède.

Deux soldats le prennent par le bras, le tirent avec force de son étui et l'étendent par terre. Les gendarmes le toisent, l'examinent, le palpent, on ne lui trouve ni blessure, ni contusion, ni aucun signe de violence.

Pendant ce temps, la foule continuait ses histoires, lorsqu'un apothicaire prend la parole et dit : Monsieur le commissaire, cet homme-là est soûl comme une grive, voilà sa maladie, ne voyez-vous pas que le vin lui coule de la bouche ?

—Vraiment, je crois que vous avez raison.

—Laissez-moi faire, je vais vous le dégriser comme il faut.

Il court à la pharmacie et revient avec une solution d'ammoniaque, en disant à tout le monde : c'est un ivrogne !—Le mot courut dans tous les rangs :—Un joli mort, ma foi, ivre-mort, il faut dire ; car il sent le vin à quinze pas.

(A continuer.)

---

## CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement qui n'est que D'UN ECU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur à St. Jean Chrysostôme.

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.



A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard, marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

**Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Stanstead et Sherbrooke, capital \$415,519.50.**

Tous les cultivateurs devraient s'assurer à cette compagnie, établie en 1835, parce qu'elle est la plus prospère de toutes celles établies en Canada, et que la manière sûre et soignée dont ses affaires sont conduites, lui permet d'assurer aux taux les plus réduits. En effet, assurer des bâtisses de la valeur de \$1,000 pour \$2.50 à \$4.00, c'est bien le plus bas prix qui puisse être exigé; de même, ne payer que \$6.00 pour un magasin de la valeur de \$1,000, c'est à décider les plus indifférents à leurs intérêts.

Le tableau suivant démontre que cette Compagnie ne peut être plus prospère, puisque ses affaires se sont plus que doublées, dans l'espace de sept ans, tandis que ses pertes sont très restreintes.

Années.	Police en force.	Propriété couverte.	Billets de prime.	Pertes.
1866	2841	2,487,034.29	182,978.103	6231.63
1867	3195	2,827,148.10	208,823.91	7624.50
1868	4079	3,700,318.93	273,864.26	19764.55
1869	4659	4,137,121.93	307,262.98	14585.38
1870	5120	4,503,572.00	343,479.06	13599.40
1871	5605	(5,130,347.00)	380,603.49	7986.30
1872-6m.	5860	5,484,850.00	415,519.50	2366.68

Officiers : Hon. EDWARD HALE, M. C. L., Président.  
A. G. WOODWARD, Secrétaire.

Directeurs : Hon. Edward Hale, M. C. L.; Hon. J. G. Robertson, Trés-Provincial; Col B. T. Morris, Charles Allen, écr.; G. K. Foster, directeur B. C. de l'Est; A. A. Adams, directeur B. C. de l'Est; Geo. Pomboy, écr.; A. W. Kendrick, écr.; Eros Lebourveau, écr.

L. I. BOIVIN,

Agent pour New Liverpool et les environs.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, Québec.